



La Fenêtre

à perte de vue

Journal communautaire de Saint-Léandre

Parution de décembre 2017

Ce mois ci...

Agenda du regroupement des organismes..... 2

Communiqués et nouvelles.... 3

Les Brunchs du premier

dimanche du mois..... 3

Le CDL de Saint-Léandre 3

Fabrique de la Paroisse

de Saint-Léandre..... 4

Une invitation au Jubé

Normande Boulay : utopie 5

Notre conseil en réunion 5

L'Environnement chez nous...

et ailleurs! 5

Chroniques..... 7

Le pain quotidien..... 7

Nos ébénistes du village..... 8

Bulletin Municipal 9

Séance ordinaire du

13 novembre 2017 9

Séance extraordinaire du

20 novembre 2017 13

Séance extraordinaire du

30 novembre 2017 14

Édito

Les Mots

Richard d'Auteuil

Qu'est-ce que sont ces mots ? Nous avons tous appris un certain vocabulaire de notre langue et de nos régions où ces mots sont utilisés. Nous avons aussi appris la façon de la grammaire, de la syntaxe, de la composition, laquelle nous permet de communiquer de façon écrite, orale ou même gestuelle nos pensées et opinions avec nos pairs. Eh! Voilà où ce sujet nous devient fort intéressant...le régionalisme prend souvent, sinon tout le temps, le dessus sur les règles de l'Académie française...car c'est ici que nous parlons le français ! Bin ! Oui ! comment chpeu-tu te dire ça ?

Chu monté à mon lot, et la nature a pris el'dessus, jme'suis collé sul'les whip tout le long de mon chemin. Une calvette a pris el'bord, il va falloir que j'all'raffasse...mais c'est pas si pire, chétâ bin sù mon lot dan'lbois. Certains diront que je me moque et ce serait une erreur, car j'ai tout compris ce que l'gars disait....et pour les moins initiés, je traduis : « Je suis monté sur mon lot de bois, les petits arbres tout le long du chemin m'ont fouetté le visage car la Nature avait pris le dessus et avait poussé fortement. Un ponceau avait brisé et je devrai le réparer, mais au fait, j'étais bien sur mon lot, bien creux dans le bois entouré de la nature.

Mais il y a aussi les règles de conjugaison qui nous épatent quand on entend qu'il faut que ça continue par ce que la pluie, â va nous donner des bell'récottes. Si j'aurais l'intention de tourner ma terre à l'automne, faudrait qusa arrêt un mendonné, sinon jvais m'pogné dan bouette jusqu'aux essieux. Je ne traduirai pas tout le texte, car vous avez, vous aussi, tout compris ce que le gars nous disait. Nous sommes dans le régionalisme, influencé par un grand nombre de facteurs, tous contribuant au mode de communication que nous retrouvons ici et partout. Nous rions parfois des gens du Nouveau-Brunswick qui parlent avec un fort emprunt de l'anglais, ou des acadiens qui prononcent avec pureté les labiales, les d et les t...et nous aimerions en faire autant (?).

Ce sont des mots qui nous aident à communiquer et à se faire comprendre. Notre vocabulaire de base est compris par tout le monde qui nous entoure, par tout le monde qui connaît les mots en question et qui comprend ce qui est dit...mais qui ne les utilise pas très souvent. On a même des gens qui communique par son, par grognement, des sons qui acquiescent ou rejettent ce qui est dit..des grognements, que dis-je ? Mais ceux-là, ils sont un peu plus difficile à traduire...il faut être là au moment de la communication ! Nous sommes sur un sujet fort intéressant et amusant en même temps. Nous devons rire des tournures de phrases que certains utilisent et pas se moquer, ils se comprennent, eux, alors où est le problème ? Je pourrais continuer longtemps sur ce sujet que j'aime bien, que dis-je, que j'adore...mais j'y reviendrai à un ôte tan tô !

Bon mois de septembre et bel automne à tous,

Richard d'Auteuil

Nous sommes là ! Nous sommes revenus des abysses et des profondeurs des mers ! Nous avons eu quelques petits problèmes depuis la fin août et nous espérons avoir retrouvé le droit chemin pour vous renseigner sur les activités de Saint-Léandre et sa région. Le Journal La Fenêtre à perte de vue sera notre phénix sortant des cendres pour revenir aussi audacieux qu'avant, on vous le promet !

Pour une question de budget, nous avons dû couper sur la couleur et autres petits détails du montage. Nous avons été obligés de trouver un autre infographiste, ainsi que du temps pour régler le retard. Quand on se fait tirer le tapis de sous les pieds, on tombe par terre ! ...mais on ne tombe pas nécessairement dans le fond du trou.

Noël est à nos portes avec tout ce que cela représente comme chaleur humaine et réunion de famille; les enfants auront leurs cadeaux et les grands-mamans pourront les embrasser sur les deux joues en les serrant contre elles. C'est du bon temps que le temps des Fêtes !

À Saint-Léandre, les élections du 5 novembre 2017, nous avons élu un nouveau Conseil Municipal. Tous des nouveaux, à qui nous avons confié cette responsabilité de bien mener l'administration de notre village, de bien mener les finances, de bien transmettre cette énergie positive qu'on peut retrouver dans une nouvelle équipe. Bravo à tous !...et souhaitons-leur le succès qui découle du travail bien fait.

JOYEUX NOËL ET SANTÉ POUR 2018

Richard d'Auteuil

Agenda du regroupement des organismes



- 3 décembre : Brunch. Bienvenue à tous!
- 13 décembre : Réunion des membres de l'AFEAS à 19 h
- 13 décembre : Réunion des membres du Regroupement des organismes
- ? décembre : Fête de Noël
- 20 décembre : Activité "Tendre la main" pour contrer l'intimidation avec les élèves de l'école
- 23 décembre : Souper et soirée dansante. Menu : Cipaille. Bienvenue à tous!
- 7 janvier : Brunch. Bienvenue à tous!

Communiqués et nouvelles

Les Brunchs du premier dimanche du mois

Depuis le début des temps, (oui, oui, j'exagère) mais depuis très longtemps, nous avons établi à Saint-Léandre, cette belle tradition de servir le brunch le premier dimanche du mois ! Voilà pour cette tradition, mais ce n'est pas seulement devenu une pratique courante, nous recevons nos amis de St-Ulric, de Matane, de Baie-des-Sables, du Lac du Portage, de Ste-Paule et parfois de Baie-Comeau. La notoriété est établie et notre accueil est apprécié de tous. Les bénévoles de Saint-Léandre sont tous au service avec sourire et compétence. En plus, c'est bon le brunch du dimanche et cette pratique a même été transmise aux villages voisins, pour le deuxième ou troisième dimanche... Bravo ! L'ambiance retrouvée dans cette activité tourne toujours autour de la cordialité et de l'amitié. Nos réguliers utilisent même les mêmes places, ils arrivent tôt, ils sont les premiers à se faire servir et on les aime tous et on bavarde en riant. Sur cette photo, on retrouve Charles Hector Desrosiers et sa fille, Marie-Josée, deux réguliers et toujours souriants.



Les gens de Saint-Léandre sont généreux en laissant leur place aux amis des villages voisins, mais on aimerait les voir plus souvent quand même.

Le prochain sera le 7 janvier 2018, Bienvenue à tous pour la nouvelle année !

Toujours à votre service, Richard d'Auteuil

Le CDL de Saint-Léandre

La corporation de développement local de Saint-Léandre a géré cinq dossiers en 2017.

- 1) Rénovation du bâtiment église 2016-17 (\$14 266,16) Northland Power, CDL;
- 2) Nouveau sentier Grotte des fées et passerelle (\$9 462,55); FDT, Municipalité, Northland Power, CDL, MRC;
- 3) Centre socio-culturel Le JUBÉ (\$3 768,00) Northland Power, MRC, CDL;
- 4) Journal La fenêtre (\$2 857,00) Northland Power;
- 5) Vitalité du milieu (\$3 000,00) MRC.

De plus, grâce à son budget de Vitalité du milieu, le CDL a soutenu les P'tits Léandre, Loisir école et le Jardin communautaire sur présentation de la facture du puits artésien. Le CDL a aidé pour la somme de \$700,00 ces organismes. Le Centre communautaire a aussi reçu une aide substantielle.

La rénovation du toit sud ouest du bâtiment église sur deux étés fut réalisée grâce à une équipe de bénévoles. Un gros merci à Marcel Tremblay et à son équipe.

Le nouveau sentier Grotte des fées (1.6 km) et la passerelle servant à traverser la rivière a exigé beaucoup de travail, en plus de l'entretien annuel indispensable. Le nettoyage du chemin forestier sur 7 kilomètres, la construction d'escaliers et de trottoirs dans une falaise ainsi que l'installation de la passerelle a nécessité les efforts de deux ouvriers (Jacques Michaud, Ro-

Communiqués et nouvelles

main Barachko) et de quatre bénévoles. Merci à Martin Verret, Denis Bélanger, Jean-Pierre Dion et Gérald Tremblay pour les heures consacrées à ce travail.

La Corporation de développement local poursuit son tâche de soutien au développement des projets qui rendent notre milieu plus dynamique et progressif. Le nouveau Centre socio-culturel Le JUBÉ (installé à l'église, dans l'ancien musée, escalier à droite) ouvrira ses portes le 16 décembre avec un 5 à 7 en offrant un vernissage à la peintre Normande Boulay, de la Chouette librairie. La mission du Centre socio-culturel Le JUBÉ est de permettre à des artistes du milieu et des environs de faire la promotion de leur art soit par des lancements, en offrant des cours, des conférences, des soirées de contes, de poésie ou de musique et chansons. Un gros merci à Marie-Claude D'Août, Sandra D'Août, Martin Verret pour leur imagination et leur travail.

Le Journal La fenêtre (à perte de vue) a vécu des ratés importantes ces derniers mois. Les causes en sont la difficulté de remplacer Martin Verret au montage ainsi qu'une nouvelle correctrice à découvrir. D'autres problématiques concernant la distribution, le financement sont sur la table. Nous prévoyons publier un journal début décembre avec les nouvelles de la Municipalité, de la Fabrique et d'autres textes intéressants avec photos. Notre journal a besoin d'une aide financière pour continuer et le CDL y travaille en collaboration avec le Conseil municipal.

Sur ce, passez de Joyeuses fêtes et que l'année 2018 en soit une de pacification chez les habitants de la planète Terre et d'émerveillement pour nos enfants grâce à une protection accrue de la nature, l'héritage le plus important.

Gérald Tremblay
Président du CDL de Saint-Léandre

Fabrique de la Paroisse de Saint-Léandre



3025, Principale,
St-Léandre G0J 2V0
Tél. : 418-737-4971
Fax : 418-737-4971
fab.stleandre@gmail.com

Du 2 décembre 2017 au 1er Janvier 2018

INTENTIONS DES MESSES

- Samedi 2 décembre 16h

Feu Henri & Chantal Lamarre, par Jean-Yves & Jeanne-Mance Lamarre

- Samedi 9 décembre 16h

Feu Alcide Chouinard, par Micheline Soucy

- Samedi 16 décembre 16h

Feu Nicole Fillion, par Jean-Marie Bérubé

- Samedi 23 décembre 16h

Feu Médard Lévesque, par Cécile Saucier

- Dimanche 24 décembre 22h

Feu Thérèse Michaud, par Suzanne Michaud

- Samedi 30 décembre 16h

Messe d'anniversaire d'Alcide Chouinard

- Lundi 1er janvier 11h

Feu Marie-Ange Thibeault, Famille Ouellet

LAMPES DU SANCTUAIRE

02 décembre : Marguerite Dumas

09 décembre : Marie-A. Lamarre & Hervé Simoneau

16 décembre : Doris Saucier

23 décembre : Jean-Yves & Jeanne-Mance Lamare

30 décembre : Micheline Soucy

Communiqués et nouvelles

VOS OFFRANDES

29 octobre : 34,05\$
05 novembre : 33,05\$
12 novembre : 65,50\$
19 novembre : 200,00\$

FEUILLET PAROISSIAL

Jean-Marie Bérubé

PRENDRE NOTE

02 décembre : 1er dimanche de l'Avent. Début de l'horaire des messes à 16h.
09 décembre : Élection de deux marguilliers après la messe de 16h.
10 décembre : Célébration du pardon à 14h.
16 décembre : Vernissage de Mme Normande Boulay à 17h à l'ancien Musée en haut de l'église.
17 décembre : Concert country à 14h, prix d'entrée: 8,00 \$

RAPPEL POUR LA CAPITATION

Vous avez encore du temps pour le faire. Votre don est toujours un plus pour votre église.

HORAIRE DES MESSES DU TEMPS DES FÊTES

Saint-Léandre :

Célébration du pardon : Dimanche 10 décembre 14h00
Messe de la nuit de Noël : Dimanche 24 décembre 22h00
Messe du jour de l'An : Lundi 01 janvier 11h00

Saint-Ulric :

Célébration du pardon : Dimanche 17 décembre 19h30
Messe de la nuit de Noël : Dimanche 24 décembre 20h00
Messe du jour de l'An : Lundi 01 janvier 9h30

Baie-Des-Sables :

Célébration du pardon : Lundi 18 décembre 19h30
Messe de la nuit de Noël : Dimanche 24 décembre 20h00
Messe du jour de l'An : Lundi 01 janvier 11h00

Amitié et souhait chaleureux pour la saison des fêtes.

Dans la Joie, l'Amour et la Paix

Une invitation au Jubé Normande Boulay : utopie

Le CDL de Saint-Léandre est fier de présenter le premier événement du tout nouveau centre socioculturel de Saint-Léandre : Le Jubé.



Venez goûter les oeuvres récentes et inédites de l'artiste peintre Normande Boulay.

**Samedi le 16 décembre 2017
Dès 17h**

À l'église de Saint-Léandre

Martin Verret, pour le CDL de
Saint-Léandre
csclejubé@gmail.com



Communiqués et nouvelles

Notre conseil en réunion

Le premier lundi du mois nous apporte habituellement la réunion du conseil, tenue dans la salle aménagée pour cette raison. La façon que ces réunions se déroulent suit un Protocol rigide. Il est aussi embêtant, ce Protocol, pour les citoyens qui se déplacent pour s'informer des dénouements administratifs de la Municipalité, car la période des questions est à la fin et tout le monde veut placer sa question en premier. Le chahut se développe et personne ne comprend rien. Le mois dernier, nous avons eu un semblant d'ordre, car le maire a retrouvé son rôle de président de la réunion et a su imposer la façon de faire. Tout le monde ne peut pas parler en même temps, il faut de l'ordre ! Les questions se sont suivies à un rythme rapide et le tout s'est terminé ayant répondu à toutes les questions posées. Bravo ! Espérons que ceci sera la norme pour toutes les réunions à venir.

Sans oublier que nous avons un nouveau Conseil et que nous devons leur donner le temps de s'approprier...bien que tous ceux qui posaient des questions dans le passé sont maintenant sur le Conseil, eux-mêmes...quand on veut que ça bouge, on prend le bœuf par les cornes...Bravo à tous !

À votre service,
Richard d'Auteuil

L'Environnement chez nous... et ailleurs!

Nous avons déjà eu une chronique sur ce sujet, mais les contribuables se sont évaporés...et voici, à l'aube d'une nouvelle année et saison, nous pourrions recevoir tous les articles et les suggestions à développer ce sujet si intéressant. J'ai tenté, à partir de la forêt d'ouvrir le sujet de l'environnement avec les bribes d'information sur les milieux humides et les cours d'eau dans les champs ; les lacs temporaires du printemps où nous pouvons observer quelques canards faisant escale pour un repos et un repas. L'Environnement avec un grand E est en dehors de nos poursuites, il faudrait rester chez nous ! Il ya tant à découvrir...chez nous, avant de s'aventurer ailleurs. Si vous voulez me faire parvenir vos questions et demandes, je tenterai d'y répondre. J'ai accès à de nombreuses personnes qualifiées et à de nombreux livres de références...et en plus, j'aime ça fouiller dans mes livres de références.

Mon courriel : richdauteuil@globetrotter.net.

Ceci est dirigé aux jeunes, aux moins jeunes, incluant les élèves de Saint-Léandre. Le format pourra établir une sorte de « chat room » en environnement.

Allez-y, brassez-vous et sortez de vos écrans de Télé.

Toujours à votre service,
Richard d'Auteuil

Chroniques

Le pain quotidien

Ginette Couture

Quelques coups à la porte viennent me distraire de ma fournée!

Un jour d'automne comme les autres, une visite surprise s'introduit chez nous alors qu'une « boulange » de six pains gonfle lentement sur le comptoir. Un parfum aigre, actif dans la levure, envahit les narines et par le fait même la cuisine; ce qui rassure sur la bonne montaison de la pâte à pain.

- Salut! Ah! Tu fais ton pain toi? dit le visiteur intrigué en enlevant son chapeau et le triturant entre ses mains.

- Ben oui ! Et depuis longtemps à part ça. Assis-toi donc, Alcide. Un p'tit café?

Une tasse fumante reçoit deux petits sucres bruns qu'une large main aux doigts de travailleurs agrippe fermement.

- Hum! Y'é chaud ton café mais y'é ben bon!

- Pis mon pain aussi! Dans une heure il va être cuit, lui dis-je en enfournant les moules gonflés à bloc.

- Ouais ! Ça c'est bon du pain tout chaud, j'aurais aimé ça y goûter, mais j'suis juste venu voir ton homme, y'é-tu icitte ?

- Ben non, tu l'as manqué. Il vient tout juste de partir chercher un voyage de bois de chauffage sur son lot.

- Ah! ben maudit! Ah! Tant pis! C'est pas grave. M'a rev'nir demain, pis tu me feras y goûter à ton pain. Ça, faire du pain c't'une affaire que j'ai toujours voulu apprendre. Ma mère en faisait du bon, elle aussi, et j'oublierai jamais c'que ça sentait, chez-nous dans la maison.

- Ah oui! C'est ben facile pourtant. Moi, ma recette est super simple. On appelle ce pain là, « le pain des paresseux », parce que tu n'as pas besoin de pétrir la pâte. Ça se fait comme une recette de gâteau avec quatre ingrédients : de l'eau, de la farine, de la levure et du sel.

- Ben, je t'dis pas non. Un de ces jours, j'va t'appeler. Pis j'va avoir toute acheté ce qui faut.

-Aye oui ! C'est super! Tu vas voir, c'est tout simple, tu n'en croiras pas tes yeux.

Un mois plus tard, Alcide et sa conjointe m'attendent dans la cuisine, munis de tabliers et des quatre ingrédients nécessaires à « l'atelier » de fabrication du pain.

Un ancien bol de terre cuite trône sur la table.

-Pour commencer, tu dilues la levure dans l'eau tiède avec le sel. Puis tu ajoutes une à une les tasses de farine. Tu vois, tu peux brasser avec une cuillère de bois comme pour un gâteau.

-Non, non, moi je préfère avec les mains, comme ma mère. J'aime que ma chaleur parle à la pâte.

Ses larges mains pétrissent lentement le mélange, tel un rituel ancré au plus profond de sa mémoire. Dans la fenêtre, une fine neige poudreuse répond en tombant, à la farine blanche du tamis. Pit l'Écureux, le conteur Alcide, tout à coup replongé dans l'enfance... La boule prend forme dans la rondeur du récipient.

Et finalement, deux belles mies blanches et dodues lèvent sur le comptoir en attendant leur cuisson.

-Bon ben ! C'est tout Alcide. Quand la pâte aura doublé, tu n'auras qu'à les faire cuire à trois cents cinquante degrés pour environ une heure. Il faut que je parte maintenant. Bonne chance! Vous m'en donnerez des nouvelles!



Chroniques

Un matin de décembre, le téléphone sonne, il est 8 heures. Mon chum et moi sirotions tranquillement notre premier café en cajolant nos minounes qui ronronnent à tout rompre.

-Oui, allô!

-Bonjour, ici le 911! Nous avons reçu un appel, il s'agit de votre voisin, monsieur Alcide Chouinard. On aurait besoin de votre assistance, jusqu'à ce que l'ambulance arrive. Êtes-vous disponible pour vous y rendre immédiatement ?

On ne fait ni un ni deux et nous voilà, paniqués, roulant à fond de train vers la maison au bout du rang. Sa conjointe en pleurs nous accueille près d'Alcide écroulé dans la cuisine... Une infirmière scande les pulsations au téléphone, appuyant le rythme régulier du massage cardiaque...

Malgré notre formation en RCR et nos tentatives de réanimation, notre bon ami nous a quittés foudroyé, sans souffrir...

L'ambulance est repartie, accompagnée des témoins de ce triste évènement. Seule, je suis restée à ranger la maison, à aérer et faire disparaître les vestiges laissés par les ambulanciers. Le silence, aussi éloquent qu'un conteur, m'a alors frappée de plein fouet, un silence « à couper au couteau », dans la blancheur d'une petite neige fleurette de décembre. L'adrénaline en chute libre, je range la vaisselle dans l'évier, et, voilà que j'aperçois dans le grille pain, deux tranches grillées, abandonnées à ce dernier déjeuner, dans le quotidien d'un matin pas comme les autres...

Un an déjà...

Nos ébénistes du village

Richard d'Auteuil

Depuis 1980, Paul-Omer Levasseur a ouvert sa « shop » avec son frère Gilles. Les deux frères ont travaillé ensemble à faire une très grande panoplie de meubles et de réparations d'un tas de choses que les villageois leur apportaient ou leur commandaient. Tranquilles et compétents, ils

ont gagné une réputation bien méritée, capable de faire à peu près n'importe quoi.

Mais il faut se situer en contexte. Les sept frères Levasseur ont tous des talents inouïs en charpenterie, menuiserie et ébénisterie. Ils aiment travailler le bois, mais ici, nous parlons que de Paul et son frère Gilles, car les autres ont quitté la maison familiale pour se marier et élever leur famille. Paul-Omer et Gilles restent à la maison avec leur mère Victoire avec qui j'ai développé une amitié profonde. Depuis le décès de Victoire, nos deux frères vivent seuls et j'arrête souvent prendre un café. On parle de mille et une choses à partir de géographie, d'histoire, de nouvelles courantes et où est rendu « Les top Modèles » dans leur vie à ne plus finir.

Dans les grands travaux des dernières années, Paul-Omer a entrepris de construire l'escalier magnifique du château de Donald Charest à St-Ulric. Un projet de trois années bien comptées. Un escalier que nous retrouvons dans les grands châteaux de France où la monarchie avait encore les sous pour commander ce genre de faste. Paul-Omer y a mis son talent et son énergie et le résultat est magnifique. Avec sa permission, j'ai amené plusieurs personnes sur son chantier pour voir cette capacité, cette compétence et cette patience à l'ouvrage. Mes amis n'en revenaient pas de voir un tel projet dans un petit village comme le nôtre. C'est bien de dire que nous avons droit à quelques surprises de temps en temps. Bravo les gars !





Séance ordinaire du 13 novembre 2017

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 13 novembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère #4
Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au #5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller #6

ABSENT :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(17) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée. Monsieur le Maire Steve Castonguay

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1711-01

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation des nouveaux élus (es)
4. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017

5. Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017
 6. Présentation de la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$ en 2017
 7. Nomination du maire suppléant au conseil municipal et aux rencontres de la MRC, lors d'absence du maire
 8. Nomination des personnes signataires des chèques
 9. Nomination des conseillers, conseillères aux comités ressources humaines, comité de voirie, comité famille (MADA).
 10. Nomination des représentants du Conseil municipal sur les différents comités (Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, Le regroupement des organismes, Corporation de développement de Saint-Léandre, CCU)
 11. Avis de motion et présentation du règlement Gestion Contractuelle loi 122
 12. Résolution pour l'entretien des routes, rangs, chemins d'hiver et entente pour les virées de la machinerie entre Municipalité et Citoyens
 13. Calendrier des séances ordinaires de l'année 2018 débutant à 19 heures.
 14. Engagement et contrat employés municipaux hiver 2017-2018
 15. Demande CDL pour le Journal La Fenêtre et Chemin Grotte des Fées
 16. Demande de renouvellement carrière sablière M. André Bélanger
 17. Mise en demeure Carrière Sablières 2015-2016-2017
 18. Demande entretien chemin Marc Joncas hiver 2017-2018
 19. Demande remboursement intérêt #0197-53-1060
 20. Demande Club Les Amoureux de la Motoneige 2017-2018
 21. Varia
 - a) demande Musée socio-culturel
 - b) Rapport coût élection
 - c) 2e signataire pour les paiements
 - d) Envoyés les procès-verbaux
 - e) Marge de crédit
 22. Période des questions
 23. Levée de la séance ordinaire.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Assermentation des nouveaux élus (es)

Tous les élus (es) ont été assermentés (es) avant la première rencontre de travail, Tous les membres du conseil ont déposés leurs intérêts pécuniaires, ainsi que la liste des donateurs, rapport de dépenses pour les municipalités de moins



de 5000 habitants et ont signé le code d'éthique et de déontologie des élus en vigueur dans la municipalité.

4. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-02

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 octobre et une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal du 5 novembre 2017, tous les conseillers et conseillères s'avèrent tous nouvellement en place.

Il est proposé Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-03

Il est proposé par Madame Rose Lagacé d'adopter les comptes payés d'octobre 2017 pour un montant de 52 962.80 \$, ce montant représente les chèques numérotés # 1949 à # 1986 au compte bancaire de la Municipalité #14060. Incluant les prélèvements automatiques.

Le vote est demandé, par Madame Guylaine Ouellet
Pour

Madame Rose Lagacé
Madame Guylaine Ouellet

Contre

Monsieur Normand Lévesque
Monsieur Gilles Rioux
Madame Julie Michaud
Monsieur Emmanuel Bernier

Refusé à la majorité des conseillers présents

6. Présentation de la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$ en 2017

Monsieur Steve Castonguay, informe le public présent dans la salle des fournisseurs ayant plus de 25 000.00\$.

MRC de la Matanie 181 126.82 \$
Les Pavages des Monts 87 739.49 \$
Les Pétroles BSL 39 817.17 \$
Bouffard Sanitaire inc 28 671.49 \$

7. Nomination du maire suppléant au conseil municipal et aux rencontres de la MRC, lors d'absence du maire

RÉSOLUTION 1711-04

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

DE nommer la conseillère Madame Guylaine Ouellet à titre de maire suppléant;

QUE la conseillère Madame Guylaine Ouellet, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplira les fonctions de maire, ou de mairesse avec tous les privilèges, droits et obligations y étant attachés;

QUE la conseillère Madame Guylaine Ouellet siège au Conseil de la MRC de La Matanie lorsque le maire est dans l'incapacité de s'y présenter Nomination d'un Maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Nomination des personnes signataires des chèques

RÉSOLUTION 1711-05

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de nommer madame Guylaine Ouellet, maire/ mairesse suppléant (e) nouvelle signataire des chèques de la municipalité de Saint-Léandre, tout en conservant les signataires Monsieur Steve Castonguay maire et André Marcil, directeur général et en conservant deux signatures sur les trois signataires autorisés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9 Nomination des conseillers, conseillères aux comités ressources humaines, comité de voirie, comité famille (MADA).

RÉSOLUTION 1711-06

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et



unanimentement résolu de nommer les Conseillères Mesdames Guylaine Ouellet, Julie Michaud Messieurs les Conseillers Gilles Rioux et Emmanuel Bernier sur le comité des Ressources Humaines

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION 1711-07

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimentement résolu de nommer Messieurs les Conseillers Gilles Rioux, Emmanuel Bernier et Normand Lévesque au Comité de Voirie

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1711-08

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimentement résolu de nommer Monsieur Steve Castonguay, maire sur les Comité de la famille et MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10. Nomination des représentants du Conseil municipal sur les différents comités (Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, Le regroupement des organismes, Corporation de développement de Saint-Léandre, CCU)

RÉSOLUTION 1711-09

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimentement résolu de nommer Madame Rose Lagacé, représentante du Conseil Municipal sur les différents comités soit le Comité de Loisirs Les P'tits Léandre, le regroupement des organismes de Saint-Léandre et la Corporation de Développement de St-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

RÉSOLUTION 1711-10

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimentement résolu de nommer Monsieur Gilles Rioux sur le Comité Consultatif en Urbanisme de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. Avis de motion et présentation du règlement Gestion Contractuelle loi 122

Un avis de motion est déposé par Madame Guylaine Ouellet suite à la présentation faite Monsieur Steve Castonguay du règlement de Gestion Contractuelle suite à la Loi 122 en vigueur et applicable à compter

du 1er janvier 2018.

12. Résolution pour l'entretien des routes, rangs, chemins d'hiver et entente pour les virées de la machinerie entre Municipalité et Citoyens

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents.

13. Calendrier des séances ordinaires de l'année 2018 débutant à 19 heures.

RÉSOLUTION 1711-11

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimentement résolu d'adopter le calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil Municipal qui débutent à 19 heures, au 2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, Québec aux jours et dates suivantes :

Lundi le 15 janvier Lundi le 5 février Lundi le 5 mars
Mardi le 3 avril Lundi le 7 mai Lundi le 4 juin
Mardi le 3 juillet Lundi le 6 août Mardi le 4 septembre
Lundi le 1er octobre Lundi le 5 novembre lundi le 3 décembre

Nouveauté les séances ordinaires débuteront à 19 heures en 2018

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. Engagement et contrat employés municipaux hiver 2017-2018

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les entrevues auront lieu avec les candidats ayant été retenu par le Comité des ressources Humaines le lundi 20 novembre à 19 heures.

15. Demande CDL pour le Journal La Fenêtre et Chemin Grotte des Fées

Monsieur Steve Castonguay, lit la demande d'aide financière de 1 000.00\$ pour le Journal La Fenêtre pour 2018, Monsieur richard D'Auteuil réponds aux questions des membres du Conseil Municipal.

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, et représenté lors de la préparation des budgets 2018 de la municipalité Monsieur Castonguay, lit la demande d'aide financière déposé par le CDL de Saint-Léandre pour la Grotte des Fées au montant initial de \$700.00 moins l'aide déjà reçu au montant de 300.00\$.

RÉSOLUTION 1711-12

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et



unanimement résolu de refuser la demande d'aide financière demandé par le CDL pour le sentier de la Grotte des Fées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

16. Demande de renouvellement carrière sablière M. André Bélanger

RÉSOLUTION 1711-13

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu d'accepter la demande de renouvellement de carrière sablière de Monsieur André Bélanger auprès de la CPTAQ

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

17. Mise en demeure Carrière Sablières 2015-2016-2017

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les membres du Conseil Municipal désirent rencontrer les différents exploitants de Carrières Sablières de la Municipalité de Saint-Léandre

18. Demande entretien chemin Marc Joncas hiver 2017-2018

RÉSOLUTION 1711-14

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'accepter la demander d'entretien du chemin sur environ 0.2 km de Monsieur Joncas au coût de 1 100.00\$ (mille cent dollars) et de calculer les intérêts courus sur tout solde impayés au taux en vigueur après 30 jours.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

19. Demande #0197-53-1060 remboursement intérêt

RÉSOLUTION 1711-15

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Bernier et unanimement résolu de refuser la demande du citoyen ayant le # matricule 0197-53-1060 de créditer des intérêts pour éviter un précédent et une iniquité envers les autres citoyens de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

20. Demande Club Les Amoureux de la Motoneige 2017-2018

Le point est remis à une prochaine séance à l'unanimité des conseillers présents, les membres du Conseil Municipal désirent obtenir le tracé proposé afin

d'accorder la demande d'autorisation des sentiers de motoneige du Club Les Amoureux de la Motoneige pour la saison 2017 – 2018.

21. Varia a) Demande Musée socio-culturel

Pour information, une demande pour le prochain budget a été déposée afin d'obtenir un soutien financier pour l'ouverture du Centre Socioculturel de Saint-Léandre. Le conseil étudiera cette demande dans le cadre de la préparation des Budgets 2018.

b) Rapport coût élection

Un rapport sur les coûts de l'élection est demandé par madame Guylaine Ouellet au président d'élection Monsieur André Marcil, ce rapport doit être préparé pour la prochaine séance ordinaire.

c) 2e signataire pour les paiements

RÉSOLUTION 1711-16

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'ajouter un deuxième signataire pour les paiements faite par retraits direct dans le compte de la caisse, Monsieur Steve Castonguay est nommer à ce titre, le tout doit débiter à compter du mardi 14 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

d) Envoyés les procès- verbaux

RÉSOLUTION 1711-17

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu d'envoyer par médiaposte sans adresse de Poste canada tous les procès- verbaux aux maisons, logements et fermes de Saint-Léandre à chaque mois par soucis de transparence du nouveau conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

e) Marge de crédit

Un point d'information est discuté par Madame Guylaine Ouellet et Monsieur Gilles Rioux sur l'utilisation de la marge de crédit de la municipalité pour un montant utilisé de 171 004.60\$ pour un montant disponible de 78 995.40 sur une marge de crédit autorisé de 250 000.00\$

22. Période des questions

Une période de question est tenue auprès des personnes présentes en relation avec la signalisation routière (ligne jaune), de la garantie sur les travaux



de pavages du 7e Rang de cet été réalisé en régie interne par la municipalité et des rencontres entre la municipalité et le regroupement des organismes au sujet de la relève du Centre communautaire de Saint-Léandre.

11. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1711-18

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 13 novembre 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay André Marcil,
Maire Directeur général, Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec

Séance extraordinaire du 20 novembre 2017

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 20 novembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :

Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire. Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(3) Personnes sont présentes à la séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 07.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1711-19

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mise à pied employés municipaux
4. Engagement employé municipaux
5. Entente temporaire déneigement
6. Annonce publicitaire offre d'emploi
7. Demande de surveillance immeuble municipale
8. Demande de changement de serrures immeuble municipale
9. Adoption des comptes payés au 31 octobre 2017
10. Période des questions
11. Levée de la séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Un ajournement est imposé et demandé jusqu'à 21 heures.

Les trois personnes quittent la salle du conseil municipal à 20 h 10

La séance extraordinaire est ajournée jusqu'à 21 heures. La séance extraordinaire reprend son cours normal à 21 heures

3. Mise à pied employés municipaux

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.



4. Engagement des nouveaux employés municipaux

RÉSOLUTION 1711-20

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'engager Monsieur Clément Gauthier à titre d'employé municipal responsable pour la période hivernal du 17 décembre 2017 au 28 avril 2017 au taux hebdomadaire de 1 000.00\$ brute (mille dollars) et d'engager Monsieur Dave Caron à titre d'employé municipal pour la période hivernale du 12 novembre 2017 au 14 avril 2017 au taux hebdomadaire de 900.00\$ brute (neuf cents dollars) et d'engager Monsieur Gilles Michaud titre d'employé municipal pour la période hivernale du 12 novembre 2017 au 31 mars 2017 au taux hebdomadaire de 900.00\$ brute (neuf cents dollars)

Il est résolu d'engagé au choix du Conseil municipal un 2e conducteur de machinerie lourde afin de secourir Monsieur Clément Gauthier pour la période du 15 au 28 avril et de le rémunérer à l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Entente temporaire déneigement

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

6. Annonce publicitaire offre d'emploi

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

7. Demande de surveillance immeuble municipale

Le point à l'ordre du jour est annulé à l'unanimité des conseillers présents.

8. Demande de changement de serrures immeuble municipale

RÉSOLUTION 1711-21

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de demander à André Marcil, de vérifier les coûts du remplacement des serrures des immeubles municipaux auprès des deux entreprises en serrurerie de la Région de Matane.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Adoption des comptes payés au 31 octobre 2017

RÉSOLUTION 1711-22

Il est proposé par Madame Guylaine Ouellet et unanimement résolu de de refuser l'adoption des comptes payés au 31 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. Période des questions

Aucune question lors de la période des questions

11. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1711-23

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 20 novembre 2017 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay

Maire Directeur général,

André Marcil,

Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Séance extraordinaire du 30 novembre 2017

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 30 novembre 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 21 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire

Monsieur Gilles Rioux, Conseiller numéro #1

Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2

Madame Rose Lagacé, Conseillère #3

Madame Julie Michaud, Conseillère # 4

Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

ABSENT :



Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5
Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.
Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(1) Personnes est présente à la séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 21 h 00.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1711-24

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Mise à pied employés municipaux
 4. Engagement des employés municipaux hiver 2017-2018
 5. Réparation garde – fous route Centrale (Cote à Félix)
 6. Chemins d'hiver 2017-2018
 7. Période des questions
 8. Levée de la séance extraordinaire
- Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Mise à pied employés municipaux

RÉSOLUTION 1711-25

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque et unanimement résolu de faire parvenir un avis de licenciement avec préavis d'une semaine afin de mettre à pied Madame Nancy Savard pour la semaine qui se terminera le 9 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. Engagement des nouveaux employés municipaux

RÉSOLUTION 1711-26

En conséquence du refus de Messieurs Caron et Michaud à titre d'employés municipaux hiver 2017-2018, de signer leur contrat de travail pour l'hiver en raison du montant salarial inclus dans la résolution

1711-20.

Il est proposé par Monsieur Gilles Rioux et unanimement résolu d'engager Monsieur Dave Caron à titre d'employé municipal pour la période hivernale du 3 décembre 2017 au 14 avril 2017 au taux hebdomadaire de 950.00\$ brute (neuf cents-cinquante dollars) et d'engager Monsieur Gilles Michaud titre d'employé municipal pour la période hivernale du 3 décembre 2017 au 31 mars 2017 au taux hebdomadaire de 950.00\$ brute (neuf cents-cinquante dollars) Il est résolu d'engagé au choix du Conseil municipal un 2e conducteur de machinerie lourde afin de secourir Monsieur Clément Gauthier pour la période du 15 au 28 avril et de le rémunérer à l'heure.

Le vote est demandé par Madame Julie Michaud

Pour

Monsieur Gilles Rioux
Madame Guylaine Ouellet
Madame Rose Lagacé
Monsieur Normand Lévesque

Contre

Madame Julie Michaud

Adoptée à la majorité des conseillers présents

5. Réparation garde - fous route Centrale (Cote à Félix)

RÉSOLUTION 1711-27

En conséquence de l'incident survenu sur la Route Centrale dans la Côte à Félix, le ou vers 17 novembre 2017, les garde – fous ont été déplacés.

Il proposé par Madame Julie Michaud, de procéder à l'achat trois murs de type Jersey, une barrière en béton utilisée pour minimiser les dommages au véhicule en cas de contact accidentel, tout en empêchant sa traversée en cas de collision frontale. Les murs Jersey servent de barrières de sécurité ou de protections temporaires au coût unitaire approximatif de 750.00\$ (sept-cent-cinquante dollars) plus taxes, livraison, transport et installation à l'aide d'un loader, le plus rapidement. Un travail de préparation du terrain sera exécuté par les employés municipaux et la machinerie disponible.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



6. Entretien chemin d'hiver

RÉSOLUTION 1711-28

Toutes les mêmes routes, rangs et chemins seront entretenus par la municipalité que ceux des dernières années.

Il est proposé par Monsieur Normand Lévesque, d'entretenir les routes, rang et chemins suivant :

La Route Centrale à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Léandre dans son intégrité ;

Le 6e Rang Ouest et Est à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Léandre dans son intégrité ;

Le 7e Rang de la Rue de L'Église jusqu'au 3188. 7e Rang, matricule 9597-01-5025

Le 8e Rang Ouest jusqu'au 2835, 8e Rang, matricule 0099-26-6813

Le 8e Rang Est jusqu'au 2772 8e Rang Est, matricule 0101-62-6535

Le 9e et 10e Rang Ouest jusqu'au 3617, 9e et 10e Rang

La Route Levasseur toute entretenue au complet

La Route du Peindre toute entretenue au complet

La Route des Érables jusqu'au 2901 route des Érables, matricule 0197-30-9080

Le 10e Rang E jusqu'au limite de la municipalité de Saint-Léandre

La Route Blouin toute entretenue au complet
La Route Simoneau toute entretenue au complet

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Période des questions

Aucune question lors de la période des questions

8. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1711-29

Il est proposé par Madame Julie Michaud et unanimement résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 30 novembre 2017 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay

Maire Directeur général,

André Marcil,

Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Merci! à tous les contributeurs du journal La Fenêtre à perte de vue.

Envoyez vos idées, articles, oeuvres, commentaires, demandes d'abonnement courriel au :

journallafenetre@gmail.com

ou à :

Journal la Fenêtre / CDL de Saint-Léandre,
3027 rue principale,
Saint-Léandre, Québec,
G0J 2V0.

Vous pouvez aussi communiquer avec
Marie-Ève Soucy (418) 737-1343
ou Richard d'Auteuil(418) 737-4211

Date de tombée : le 20 de chaque mois
N'oubliez pas nommer et de signer vos articles!